

Marc Jammet
Conseiller municipal de Mantes la Jolie

Conseil municipal du 8 juillet 2013. Budget supplémentaire

Votre budget supplémentaire est la preuve que le budget primitif était insincère.

- Vous aviez **sous-estimé les dépenses** : vous êtes obligés d'ajouter 476.000 euros pour pouvoir tenir l'année en ce qui concerne les charges à caractère général (fluides, carburants, eau ...). Vous ne pouviez pas ne pas le savoir.
- Vous aviez **surestimé les recettes** – de 2,8 millions d'euros : pour l'Hôtel des impôts (vous saviez très bien que rien n'était fait, rien n'était signé et vous avez quand même inscrit cette vente en recettes), le Cour des Dames avec cette fameuse de « pré-commercialisation » (je vous renvoie à mon intervention à ce sujet – disant notamment que c'est la Ville qui allait encore payer une réalisation qui ne profiterait qu'aux promoteurs immobiliers).

Au final les résultats du Compte administratif 2012 auront donc servi à boucher les trous d'un budget primitif insincère.

Ils ne débouchent sur aucune opération nouvelle, hormis une subvention de 30.000 euros à une association dite écolo liée à l'opposition municipale de Mézières sur Seine.

Je vous rappelle ce que je vous avais proposé : **la diminution des impôts** (allègement général à la base et 10% sur la taxe d'habitation) à laquelle pourraient s'ajouter **de nouvelles mesures sociales** – à condition de stopper le jeu de yoyo auquel vous vous livrez pour le remboursement de la dette.

Votre budget primitif était moralement déséquilibré et inacceptable.

Il est devenu équilibré sans aucune ambition pour les Mantais.

Il est toujours aussi inacceptable.